République Française Département des Pyrénées-Orientales



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SECRETARIAT GENERAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2024

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2024

- → Ouverture de la séance à 18 heures 00 minutes.
- → Désignation d'un secrétaire de séance.
- → Appel nominal.
- → Adoption du procès-verbal de la séance du 19 novembre 2024.

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur: M. le Premier Adjoint au Maire.

N°35/2024	Protection	Sociale	complén	nentaire,	volet	Prévoyance	
	Convention	de Parti	icipation	assureur	retenu	(ALTERNATIVE	(Unanimité)
	COURTAGE/F	REMPART I	MUTUELLE)	pour la	période	2025- 2030	:
	adhésion et j	participatio	on financiè	ere.			

FINANCES

Rapporteur: Monsieur le Maire

N°36/2024	Actualisation des Autorisations de Programme (A.P.) et des Crédits	Adoptée
	de Paiements (C.P.) avec intégration des Restes à Réaliser (RA.R.)	(Unanimité)
	2024 (Dépenses et recettes), dans le cadre du Plan d'Equipement	
	Pluriannuel (P.E.P.) 2020-2025 et état des R.A.R. (dépenses et	
	recettes) hors P.E.P.	

Rapporteur: Monsieur le Maire

N°37/2024	Actualisation des Autorisations d'engagements (A.E.) et des Crédits de Paiements (C.P.) avec rattachement des charges et produits 2024 dans le cadre des opérations pluriannuelles de fonctionnement de 2020 à 2025 et avec rattachement des autres charges et produits 2024 de la section de fonctionnement.	
	charges et prodotts 2024 de la section de fonctionnement.	

République Française Département des Pyrénées-Orientales



Rapporteur: Monsieur le Maire

N°38/2024	Décision modificative n°03 du Budget Principal de 2024.	Adoptée (Unanimité)

Rapporteur: Monsieur le premier adjoint au Maire

N°39/2024 Décision modificative n°01 du Budget Annexe «Lotissement et zone d'aménagement » de 2024.		et Adoptée (Unanimité
---	--	--------------------------

Rapporteure: Madame la troisième adjointe au Maire

N°40/2024	Constitution d'une provision pour litige et contentieux.	Adoptée (Unanimité)

Rapporteure: Madame la troisième adjointe au Maire

N°41/2024	Convention de participation financière fixant les modalités	Adoptée
	d'utilisation du progiciel comptable E-magnus, gestion financière	(Unanimité)
	Evolution et des frais annexes entre la Commune et les différentes	
	Associations Syndicales Autorisées (ASA).	

ESTIVE COMMUNALE

Rapporteur: Monsieur le Maire

N°42/2024	Quitus financier sur la gestion de l'estive communale de l'exercice 2024.	Adoptée (Unanimité)

Rapporteur: Monsieur le Maire

Abrogation de la délibération n°42/2023 en date du 27 décembre 2023 portant autorisation de signer la Convention Pluriannuelle de Pâturage suite à la constitution d'un Groupement Pastoral sur la Commune d'Ur.	Adoptée (Unanimité)
Continone d of.	

République Française Département des Pyrénées–Orientales



Rapporteur: Monsieur le Maire

N°44/2024	Autorisation de signer la nouvelle Convention Pluriannuelle de Pâturage suite à la constitution d'un Groupement Pastoral sur la Commune d'Ur.	Adoptée (Unanimité)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h11.

Fait à Ur, le 20 décembre 2024

Le Maire,

Francis GANTOU